

Projet présenté à Nogaro d'un seul office du tourisme pour le Pays (mis à jour le 18.12)

Les bureaux actuels, sans doute réduits, subsisteraient



Projet présenté à Nogaro d'un seul office du tourisme pour le Pays (mis à jour le 18.12)

Mardi 17 décembre 2020, le conseil de la Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA) se réunit au Houga. Patricia Galabert, maire du Houga, accueille le conseil et présente sa commune.

Le Houga, une commune active

Le village a une école maternelle de 2 classes et une école élémentaire de 4 classes (114 enfants). S'y trouvent aussi un institut médico-social, un institut médico-professionnel, un établissement et service d'aide par le travail, un foyer d'hébergement pour adultes handicapés, un service d'accompagnement à la vie sociale pour personnes handicapées géré par l'Association départementale de l'enseignement public du Gers et un EHPAD (2).

De plus, la présence de professionnels de santé et d'un centre de secours des sapeurs-pompiers est un atout pour la sécurité sanitaire, tandis que la présence des commerces essentiels facilite la vie au Houga. Et plusieurs entreprises sont là, qui offrent du travail.

Par ailleurs, un lac dédié à la pêche et aux loisirs est un atout pour le Houga, comme ses équipements sportifs et culturels. 30 associations les font vivre.

Bientôt, un pôle enfance-jeunesse sortira de terre, grâce à l'intercommunalité.

Un office du tourisme pour le Pays d'Armagnac

Bien qu'un projet d'office de tourisme unique pour le Pays d'Armagnac ait échoué en 2017, l'idée refait surface. Mardi 17 décembre 2020, le conseil de la Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA), réuni au Houga, a la visite d'un commando du Pays d'Armagnac, emmené par son président, Michel Gabas (1). Ils viennent exposer au conseil le nouveau projet d'office de tourisme du Pays d'Armagnac.

Matthieu Dinguidard (responsable tourisme et culture au Pays d'Armagnac) l'expose et une discussion suit la présentation.

Le constat

Vincent Gouanelle approuve ce projet. Il explique qu'auparavant, il était contre, mais qu'il a changé d'avis : au sein du Gers, une destination « Armagnac d'Artagnan » a une grande force d'attraction.

Selon cette présentation, l'organisation actuelle ne permet pas de véritable stratégie de développement touristique du territoire de la CCBA. Alors que malgré l'abandon d'un premier projet en 2017, des actions unissant les 4 offices de tourisme et le Pays ont réussi, « démontrant la pertinence du regroupement ». Mais ces actions sont limitées et dispersent les moyens. Alors que le territoire du Pays est parfaitement identifié par les touristes, le département et la Région.

Le but

« Faire mieux ensemble », c'est le but poursuivi en créant une stratégie de commercialisation, en renforçant les missions des offices de tourisme et en optimisant les moyens. Sans oublier de « participer au rayonnement du Gers et de l'Occitanie ». L'office de tourisme du Pays ouvrira le 1er janvier 2022.

Les moyens

Pour le Pays : prendre la compétence « promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme » et ensuite :

regrouper l'ensemble des salariés des offices de tourisme actuels au sein d'une seule et même structure
<https://lejournaldugers.fr/index.php/article/46169-projet-presente-a-nogaro-dun-seul-office-du-tourisme-pour-le-pays-mis-a-jour-le-1812>

effectuer au niveau Pays accueil, information, marketing et promotion, conception et commercialisation de l'offre et coordination des prestataires,

maintenir des bureaux d'accueil aux offices de tourisme (OT) actuels et les ouvrir en fonction des saisons et des flux de visiteurs,

verser le produit des taxes de séjour à l'OT du Pays.

Tout ceci en lien avec les comités départemental et régional du tourisme.

Rôle des intercommunalités et des communes

En liaison avec l'OT du Pays et les communes, les intercommunalités auront la charge d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes locaux de développement touristique :

créer et exploiter des équipements,

aménager les bureaux d'accueil,

animer des loisirs et organiser fêtes et manifestations culturelles,

voter et collecter la taxe de séjour.

Matthieu Dinguidard conclut : " Le projet de création de l'office de tourisme de l'Armagnac sera porté et travaillé par les équipes du Pays et des 4 offices de tourisme du Pays d'Armagnac tout au long de l'année 2021 pour une réalisation effective en 2022. Les bureaux d'accueil existants seront tous maintenus sur le territoire, avec les équipes des offices de tourisme en place à la date du transfert. Pour Nogaro, comme cela a été indiqué, le Véloraïl restera géré localement directement par la Communauté de communes avec son personnel dédié."

(1) Accompagné de Christian Touhé-Rumeau (vice-président du Pays), Véronique Thieux-Louit (en charge de la commission tourisme du Pays d'Armagnac avec Christian Touhé-Rumeau), Philippe Duzet (directeur du Pays) et Matthieu Dinguidard (chargé du tourisme au Pays). (2) Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

N.B. - Sur la photo du haut de page ai 1er plan : Michel Gabas, Vincent Gouanelle et (debout) Loïc Bombelli (directeur général des services de la CCBA). Puis les vice-présidents de la CCBA : Patricia Galabert, Jean Duclavé, Bernard Hamel et Pierre Cazères.



Michel Gabas, Christian Touhé-Rumeau, Véronique Thieux-Louit et Philippe Duzet



Matthieu Dinguidard



Vincent Gouanelle et Michel Gabas